



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du vendredi 11 février 2022
Compte Rendu

L'an deux mille vingt deux, le onze février, à 09 Heures 00, à SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ (salle du conseil - Mairie), le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :

<u>Melesse</u>	JAOUEN Claude	Président
<u>Langouet</u>	DUBOIS Jean-Luc	4ème vice-président
<u>Saint-Aubin-d'Aubigné</u>	RICHARD Jacques	6ème vice-président
<u>Guipel</u>	JOUCAN Isabelle	7ème vice-présidente
<u>Saint-Medard-sur-Ille</u>	BOURNONVILLE Noël	8ème vice-président
<u>Mouazé</u>	BOUGEOT Frédéric	9ème vice-président
<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	DEWASMES Pascal	11ème vice-président
<u>Sens de Bretagne</u>	MOREL Gérard	Conseiller délégué
<u>Vignoc</u>	HOUITTE Daniel	Conseiller délégué
<u>StGondran</u>	LARIVIERE-GILLET Yannick	Conseiller délégué

Absents :

<u>Gahard</u>	LAVASTRE Isabelle
<u>La Mezière</u>	GORIAUX Pascal
<u>Feins</u>	FOUGLE Alain
<u>Montreuil-le-Gast</u>	HENRY Lionel
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	TAILLARD Yvon
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	EON-MARCHIX Ginette
<u>Saint-Symphorien</u>	DESMIDT Yves donne pouvoir à M. DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Madame LAVASTRE Isabelle

N°ordre	Ordre du jour	Vote
1	Petite Enfance Rapporteur : Noël BOURNONVILLE Marché de révision du schéma Petite Enfance - Attribution Décision du bureau communautaire : Attribue le marché d'étude relatif au schéma petite enfance au cabinet SPQR pour un montant de 30 500 € HT (36 600 € TTC)	Unanimité POUR : 9